

Government of Alberta ■

Education

Plan triennal 2009-2012

Plan triennal du Ministère

Alberta ■

Freedom To Create. Spirit To Achieve.

DONNÉES DE CATALOGAGE AVANT PUBLICATION (ALBERTA EDUCATION)

Alberta. Alberta Education.

Alberta Education Plan triennal 2009-2012

Disponible sur Internet à : <http://education.alberta.ca/francais/admin/franco/plantriennal.aspx>

ISSN: 1715 – 1120

*Dans la présente publication, le générique masculin est utilisé
sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.*

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

Seán Murphy
Directeur
Business Planning Branch
Alberta Education
Commerce Place
10155 – 102^e Avenue
Edmonton, Alberta T5J 4L5

Téléphone : 780-427-6723
Télécopieur : 780-422-0880
Courriel : sean.murphy@gov.ab.ca

Pour appeler sans frais de l'extérieur de la région d'Edmonton, veuillez d'abord composer le 310-0000.

Copyright © 2009, la Couronne du chef de la province d'Alberta, représenté par le ministre d'Alberta Education.

Alberta Education autorise la reproduction de la présente publication à des fins éducatives et sans but lucratif.

Éducation

PLAN TRIENNAL 2009-2012

ÉNONCÉ EN MATIÈRE DE RESPONSABILISATION

Ce plan triennal, qui porte sur les trois années commençant le 1^{er} avril 2009, a été préparé sous ma direction conformément à la *Government Accountability Act* et aux politiques du gouvernement sur les conventions comptables. Il tient compte de toutes les décisions stratégiques du gouvernement en vigueur en date du 12 mars 2009 et susceptibles, à notre connaissance, d'avoir des répercussions matérielles, économiques ou financières.

Les priorités du Ministère énoncées dans ce document ont été établies dans le contexte des plans opérationnels et fiscaux du gouvernement. Je me suis engagé à atteindre les résultats qui sont présentés dans ce plan.

[*L'original signé*]

Dave Hancock, C.R., Ministre de l'Éducation

Le 17 mars 2009

LE MINISTÈRE

Alberta Education et l'Alberta School Foundation Fund constituent le ministère de l'Éducation.

L'objectif principal du ministère de l'Éducation est de permettre à chaque élève d'atteindre son plein potentiel en tant que citoyen et apprenant durant toute sa vie. Le Ministère travaille en collaboration avec les élèves, les parents, les éducateurs et les communautés, afin d'offrir aux enfants et aux jeunes de l'Alberta la possibilité d'acquérir les compétences dont ils ont besoin pour devenir des membres utiles et productifs de la société.

Alberta Education oriente la création d'environnements d'apprentissage qui répondent aux différents besoins des élèves et qui favorisent leur réussite afin qu'ils puissent approfondir leurs passions et leurs intérêts et avoir la possibilité de s'épanouir.

Le Ministère garantit l'efficacité de la prestation de l'éducation grâce à :

- l'élaboration et le soutien de la mise en œuvre de politiques, de programmes et de normes;
- un financement équitable des autorités scolaires;
- la supervision de la gestion financière des autorités scolaires;
- la promotion de l'amélioration continue de l'apprentissage grâce à une responsabilisation fondée sur les résultats et la présentation de rapports;
- la planification de la main-d'œuvre affectée à l'éducation ainsi que la formation des enseignants et la délivrance des brevets.

Ce plan d'activités détermine, pour les trois prochaines années, l'orientation du système d'éducation en Alberta.

La vision, la mission, les valeurs et les principes d'Alberta Education définissent le Ministère. La vision du Ministère, c'est la façon dont il envisage l'avenir. La mission décrit son objectif et sa raison d'être. Les valeurs de la fonction publique de l'Alberta reflètent les croyances ou les caractéristiques qui guident les actions du Ministère. Les principes caractérisent son mode de fonctionnement.

VISION

L'éducation motive les élèves et leur permet de réussir et de s'accomplir en tant que citoyens dans un monde en constante évolution.

MISSION

Chaque enfant a accès aux possibilités éducatives nécessaires pour acquérir des connaissances, des compétences et des aptitudes indispensables dans une société enrichie et une économie durable.

VALEURS DE LA FONCTION PUBLIQUE DE L'ALBERTA

Respect	Nous favorisons un environnement dans lequel chaque personne est respectée et écoutée.
Intégrité	Nous adoptons un comportement approprié du point de vue éthique et nous faisons preuve d'ouverture, d'honnêteté et de justice.
Responsabilité	Nous sommes responsables de nos actions et nous contribuons à l'efficacité de la fonction publique.
Excellence	Nous faisons preuve d'un esprit novateur et nous nous améliorons constamment pour atteindre l'excellence.

PRINCIPES

Priorité à l'élève	Notre plus grande priorité, c'est la réussite de chaque élève.
Collaboration	Nous encourageons la communauté, les enseignants, les parents ainsi que les autres partenaires au sein du système d'éducation à travailler ensemble pour offrir un environnement sécuritaire et bienveillant, ainsi que les structures de soutien appropriées pour permettre aux enfants de réaliser leur plein potentiel.
Réceptivité	Les programmes d'éducation sont souples. Ils offrent des choix aux élèves et à leurs parents, anticipent les besoins des élèves et leur permettent de découvrir leurs passions et de réaliser leur potentiel.
Innovation	Nous sommes à la fine pointe de l'innovation pour ce qui est de soutenir l'amélioration des résultats scolaires chez les élèves.

Chef de file	L'Alberta fait preuve d'une amélioration continue en offrant des programmes et des services de grande qualité et en permettant aux élèves d'atteindre la réussite individuelle et l'excellence dans leurs études.
Accessibilité	Chaque élève de l'Alberta a le droit d'avoir accès à une éducation de base de qualité qui correspond à ses besoins et à ses aptitudes.
Équité	Tous les élèves ont accès à des ressources didactiques équitables et à des occasions d'apprentissage de haute qualité.
Responsabilité	Nous sommes redevables, vis-à-vis des Albertains, de résultats de qualité, de responsabilité financière ainsi que de la viabilité du système.

LIEN AVEC LE PLAN STRATÉGIQUE DU GOUVERNEMENT DE L'ALBERTA

Le Ministère s'engage à réaliser le plan stratégique du gouvernement. Les liens et les contributions clés du Ministère envers les objectifs et les priorités du gouvernement de l'Alberta sont présentés ci-dessous.

Lien aux objectifs du Plan stratégique triennal du gouvernement de l'Alberta

- **Deuxième objectif : Les Albertains seront bien préparés à l'apprentissage continu.** Un enseignement de base de qualité permet aux enfants et aux adolescents de devenir des membres de la société, des membres responsables, bienveillants, créatifs, autonomes et engagés. Le système d'éducation les aide à acquérir les aptitudes dont ils ont besoin pour réaliser leurs rêves et maximiser leur potentiel.

Priorités du gouvernement de l'Alberta

- Travailler avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Technologie *afin de rehausser les activités à valeur ajoutée, augmenter l'innovation et bâtir une main-d'œuvre qualifiée afin d'améliorer la viabilité à long terme de l'économie de l'Alberta.*
- Travailler avec le ministère de la Justice et le Procureur général *pour promouvoir des communautés fortes et actives et réduire le taux de criminalité afin que les Albertains se sentent en sécurité.*

POSSIBILITÉS ET DÉFIS IMPORTANTS

On a déterminé que les facteurs environnementaux suivants avaient une forte chance d'influer sur l'orientation du ministère de l'Éducation. Le Ministère a examiné ces facteurs lors de la détermination des priorités stratégiques et des stratégies qui permettront d'assurer des possibilités d'apprentissage de qualité, d'excellents résultats chez les élèves et le soutien du Ministère envers l'amélioration continue du système d'éducation.

Mondialisation et économie du savoir

Les élèves de l'Alberta sont confrontés à une économie mondiale de plus en plus axée sur le savoir, une économie mue par l'innovation, la technologie et l'information et où le rythme du changement n'a jamais été aussi rapide. Le marché mondial du travail génère une concurrence à l'emploi plus intense. Les comparaisons avec les normes mondiales indiquent une demande de scientifiques et d'ingénieurs hautement qualifiés, et en conséquence, une plus grande importance accordée aux compétences en mathématiques et en sciences. L'habilité à créer, obtenir, utiliser, partager et analyser de manière critique de l'information et des connaissances et de les diffuser de façon utile est également très importante dans notre société fondée sur l'information.

Nous pouvons relever les défis que présente cet environnement en constante évolution, en restant souples et en nous adaptant aux changements qui se produisent autour de nous. Nous devons offrir aux élèves des occasions et des activités d'apprentissage auxquelles ils peuvent prendre part dès le plus jeune âge. Il faut également qu'ils continuent d'être stimulés au fur et à mesure qu'ils acquièrent les compétences et les connaissances dont ils ont besoin pour participer pleinement à la vie de la société en tant que citoyens du monde.

Conditions du marché du travail

Au cours des trois dernières années, l'Alberta a été le leader en matière de croissance économique au Canada et de création d'emploi en Amérique du Nord. Ces facteurs ont offert aux élèves un large éventail d'options et de possibilités d'occuper des emplois bien rémunérés à temps plein ou à temps partiel. Les statistiques compilées et rapportées par le Ministère ont montré que les taux d'achèvement des études secondaires se sont légèrement améliorés. Elles ont également indiqué que le nombre d'élèves travaillant durant leurs études secondaires a augmenté. Il est important que le système d'éducation continue de correspondre aux besoins des employeurs en formant des membres responsables et compétents de la population active. Par la même occasion, il doit également garantir que nos jeunes terminent leurs études secondaires, deviennent des apprenants durant toute leur vie et soient capables de profiter des possibilités de carrières présentes et futures.

Distribution de la population et évolution des caractéristiques démographiques

La répartition géographique de la population en Alberta connaît des changements. Notre population urbaine augmente tandis que notre population rurale diminue. Cependant, un quart des élèves de l'Alberta continuent de vivre dans des zones rurales à travers toute la province. Offrir à ces élèves un accès à un vaste éventail d'options de programmes constitue un défi, en raison de la difficulté à attirer et à conserver des enseignants qualifiés dans les régions rurales et isolées.

La population de l'Alberta augmente et se diversifie de plus en plus en raison de l'immigration, de la migration et du taux de natalité en hausse, en particulier chez les Premières nations, les Métis et les Inuits. De plus en plus d'enfants et de jeunes au sein du système d'éducation ont besoin d'un soutien ciblé pour eux et pour leur famille, afin de les aider à s'intégrer dans la société albertaine. Nous continuerons à agir au moyen de la préparation ciblée des enseignants, de programmes qui encouragent les perspectives mondiales et la diversité culturelle, de cours d'anglais langue seconde, de la prestation simplifiée de soutiens des services sociaux et de santé et d'infrastructures scolaires supplémentaires.

Réussite chez les élèves des Premières nations, Métis et Inuits

D'après le recensement de 2006, la moitié de la population des Premières nations, des Métis et des Inuits en Alberta est âgée de moins de vingt-cinq ans. Au cours de la dernière décennie, la population autochtone de la province a augmenté trois fois plus rapidement que le reste de la population. Par ailleurs, le taux d'achèvement des études secondaires chez les jeunes Autochtones est inférieur de moitié à celui des autres élèves. L'écart de réussite entre les élèves autochtones et les autres élèves demeure un problème, en particulier pour les élèves des Premières nations. Même si le gouvernement fédéral est responsable et redevable de l'enseignement offert aux élèves des Premières nations, les Albertains reconnaissent qu'il est essentiel que tous les élèves aient accès de façon équitable à l'éducation. Il sera indispensable de trouver des solutions novatrices et collaboratives pour relever les défis auxquels font face les élèves des Premières nations, des Métis et des Inuits en matière de réussite et de taux d'achèvement.

Santé et mieux-être chez nos enfants et nos jeunes

Les problèmes de santé et de mieux-être sont de plus en plus répandus chez les enfants et les jeunes de l'Alberta. Les taux de diabète et d'obésité pendant l'enfance sont à la hausse. La fréquence des problèmes de comportement, de santé mentale et de toxicomanie chez les enfants est en hausse. L'intimidation et le harcèlement virtuel continuent également de poser problème. La pierre angulaire de la réussite et du mieux-être des élèves est un environnement

d'apprentissage sécuritaire et sain offrant aux élèves et à leur famille des services et un soutien efficaces, y compris des partenariats de collaboration avec des intervenants communautaires en matière de santé et de service social.

Les attentes du public

Le public souhaite et mérite un système d'éducation de haute qualité qui ne cesse de s'améliorer et qui soit viable, responsable sur le plan financier et capable de répondre des résultats obtenus. Il souhaite que les élèves soient bien préparés pour l'avenir et qu'ils réussissent dans un environnement de plus en plus mondialisé. Il s'attend à une certaine souplesse pour répondre aux divers besoins des enfants et des jeunes pour leur donner accès à des possibilités d'apprentissage optimales tout au long de leurs études. Tous les membres de la communauté – élèves, parents, enseignants, administrateurs, secteur bénévole/sans but lucratif, secteur des affaires et de l'industrie – contribuent à l'éducation et à la réussite de tous les enfants et élèves.

La technologie et l'éducation

Pour les enfants et les jeunes d'aujourd'hui, la technologie fait partie de leur vie quotidienne. La plupart des élèves ont régulièrement accès à des ordinateurs, à des lecteurs multimédias portatifs et à des téléphones cellulaires. Ils utilisent Internet pour trouver de l'information, communiquer avec les autres et partager leur propre contenu. Les élèves et les parents s'attendent à ce que la technologie soit disponible et utilisée de façon sérieuse pour soutenir l'enseignement et l'apprentissage. Un grand nombre d'enseignants utilisent de plus en plus les technologies de l'information et de la communication. Pour être bien utilisée en classe, cette technologie doit continuer à être intégrée à toutes les matières du programme d'études. Il demeure important d'offrir des occasions de perfectionnement et des ressources aux éducateurs, afin qu'ils puissent continuer à acquérir des compétences et des connaissances et ainsi maximiser les avantages de la technologie pour leurs élèves.

La profession enseignante et les effectifs en éducation

La force du système d'éducation de l'Alberta réside dans la qualité de ses enseignants et administrateurs, hautement compétents et dévoués, qui sont épaulés par des aides-enseignants, des conseillers, des fournisseurs de services en santé, les familles et la communauté. Les Albertains reconnaissent la précieuse contribution des enseignants envers notre province et ses citoyens. Dans les cinq prochaines années, la population d'âge scolaire de l'Alberta devrait augmenter de manière significative, alors qu'un nombre important d'enseignants va partir à la retraite. Le changement dans les valeurs des employés et les préférences de travail redéfiniront la nature et les attentes des relations de travail. Il sera essentiel d'attirer et de conserver des enseignants hautement compétents, tout comme de veiller à ce que les enseignants et les autres professionnels de l'éducation aient accès à des possibilités de perfectionnement et à du soutien tout au long de leurs carrières. Il sera également indispensable de continuer à créer des méthodes novatrices pour attirer et retenir les enseignants ainsi que favoriser leur perfectionnement tout en les encourageant à accepter d'affronter de grands défis.

PRIORITÉS STRATÉGIQUES DE 2009 À 2012

À la suite de l'examen des facteurs environnementaux mené par le Ministère, les priorités stratégiques ci-dessous ont été déterminées. Ces priorités s'ajoutent aux activités continues et essentielles du Ministère.

CRÉER ET PROTÉGER NOS POSSIBILITÉS

- 1. Les taux de participation et d'achèvement**

Lien aux objectifs 1 et 2

Le Ministère va continuer à augmenter les taux de participation et d'achèvement des élèves en mathématiques, en sciences, en santé et dans les cours des études professionnelles et technologiques afin d'appuyer la diversification de l'économie et de bâtir une économie axée sur le savoir. Le Ministère continuera à travailler avec le grand public, ses partenaires gouvernementaux, les parties intéressées et les élèves afin de parvenir à un système d'éducation où chaque élève se sent motivé et a la possibilité de réussir, de recevoir son diplôme, de s'inscrire dans une formation postsecondaire ou de poursuivre une carrière dans le monde du travail, et de poursuivre l'apprentissage continu.
- 2. Réussite chez les élèves des Premières nations, Métis et Inuits**

Lien aux objectifs 1, 2, 3 et 4

Le Ministère, en collaboration avec ses partenaires et les intervenants, renouvèlera ses efforts pour améliorer la réussite chez les élèves des Premières nations, Métis et Inuits dans les écoles financées par la province. On poursuivra cette réussite grâce à l'intégration de la perspective des Premières nations, des Métis et des Inuits dans toutes les matières, à la préparation ciblée des enseignants, à un meilleur accès aux ressources et aux services de soutien et enfin, à la participation de la communauté et des parents. Le Ministère s'efforcera également de trouver des occasions de collaboration avec les Premières nations afin de s'assurer que tous les élèves de l'Alberta qui reçoivent un enseignement dans les réserves des Premières nations bénéficient d'un accès équitable aux possibilités éducatives.
- 3. « Une éducation qui inspire »**

Lien aux objectifs 1, 2 et 3

Le Ministère veut élaborer un cadre stratégique afin d'orienter la mise en œuvre d'une vision à long terme pour l'éducation M à 12 en Alberta, une éducation axée sur l'accessibilité, l'équité, la citoyenneté, le choix et la diversité. L'initiative « Une éducation qui inspire » va permettre au Ministère de nouer un dialogue à multiples facettes avec le grand public. Cela donnera lieu à une compréhension élargie de l'importance de l'éducation dans la vie des Albertains. Ces derniers constateront jusqu'à quel point l'éducation devient de plus en plus la pierre angulaire d'une société et d'une économie prospères. Ce dialogue a aussi pour objectif de nous donner une compréhension claire et acceptée à grande échelle de ce que sera le profil de l'Albertain éduqué dans vingt ans.
- 4. Renforcer et reconnaître la profession enseignante et les effectifs en éducation**

Lien aux objectifs 1, 2 et 3

Des normes professionnelles élevées doivent être maintenues par tous ceux qui travaillent avec les enfants et les jeunes, afin d'offrir aux élèves une éducation de qualité. Le recrutement et le maintien de personnes talentueuses et motivées requièrent la reconnaissance de leur importante contribution auprès des enfants et des élèves. Le Ministère travaillera avec ses partenaires et les intervenants afin de les aider à relever les nouveaux défis auxquels font face les enseignants et la main-d'œuvre du secteur de l'éducation.

CONSTRUIRE NOTRE QUALITÉ DE VIE

5. **L'accès à des interventions et des possibilités d'apprentissage précoces pour les enfants à risque**
- Lien aux objectifs**
1, 2 et 3
- Le Ministère va accroître les appuis et les initiatives d'intervention à grande échelle à l'intention des enfants à risque afin d'améliorer leurs chances de réussite scolaire et d'appuyer l'initiative *Safe Communities*. Sachant que l'apprentissage qui a lieu dans les premières années d'un enfant a un effet déterminant sur ses succès scolaires et sur sa qualité de vie future, le Ministère accentue son approche coopérative relative aux services et aux soutiens accordés à l'apprentissage précoce. À cet effet, le Ministère va instaurer et encourager des partenariats en plus de fournir les ressources qui favoriseront la possibilité d'identifier tôt les enfants à risque et leur accès à une programmation scolaire conforme à leurs besoins.
6. **Services d'adaptation scolaire**
- Lien aux objectifs**
1, 2 et 3
- L'adaptation scolaire désigne l'éducation des élèves et des enfants de la maternelle et du préscolaire ayant des déficiences légères, modérées ou graves ou bien des enfants doués et talentueux. Elle est fondée sur la conviction que tous les enfants peuvent apprendre et réaliser leur plein potentiel si on leur en donne l'occasion et si on leur offre un enseignement efficace et des ressources appropriées. L'initiative *Tracer la voie pour l'adaptation scolaire en Alberta* présentera les recommandations recueillies lors de la consultation des éducateurs, des fournisseurs de soutien, des intervenants, des parents et des élèves sur les politiques en matière d'éducation, de cadres de responsabilisation et d'affectation des fonds.
7. **Écoles centrées sur la communauté**
- Liens aux objectifs**
1, 2 et 3
- Le Ministère s'associera avec Infrastructure et Treasury Board en vue d'établir des stratégies souples et créatives pour la construction d'écoles. Il veillera à ce que les élèves reçoivent un enseignement dans des établissements bien entretenus qui favorisent un environnement sécuritaire et bienveillant. Ces écoles centrées sur la communauté faciliteront la prestation de services de soutien aux enfants et aux élèves, encourageront la participation de la communauté et seront sensibles aux besoins d'un environnement d'enseignement en évolution.

ACTIVITÉS PRINCIPALES, OBJECTIFS, STRATÉGIES ET MESURES DE RENDEMENT

Le Ministère a cerné une activité qui constitue sa principale responsabilité permanente. Cette activité comprend quatre objectifs dotés de résultats précis qui décrivent ce que le Ministère souhaite atteindre en réalisant sa mission. Le Ministère a également établi des stratégies pour 2009 à 2012, stratégies qui appuient ses objectifs et le plan stratégique du gouvernement de l'Alberta.

Les mesures de rendement indiquent le degré de réussite du Ministère dans l'atteinte de ses objectifs et de ses résultats. Lors de l'évaluation des progrès, on présume qu'une cible est atteinte si le résultat se situe dans les 5 % de l'objectif prévu, et qu'un objectif est dépassé si le résultat dépasse de plus de 5 % l'objectif prévu (à l'exception des tests de rendement provinciaux et la performance des autorités scolaires).

Première activité principale : Diriger et soutenir le système d'éducation afin que tous les élèves réussissent à apprendre

PREMIER
OBJECTIF

1

Des possibilités d'apprentissage de grande qualité

Ce que cela signifie

Le Ministère cherche, par l'intermédiaire du système d'éducation, à offrir des occasions d'apprentissage de haute qualité à tous les élèves de l'Alberta, ce qui comprend la participation et un meilleur accès à des programmes permettant d'obtenir de meilleurs résultats scolaires. Pour atteindre cet objectif, le ministère de l'Éducation définit des politiques et des normes pour l'élaboration de programmes et de matériel didactique; élabore et enrichit des programmes pour répondre aux besoins uniques de tous les élèves; utilise l'information et la recherche; et enfin, encourage l'innovation pour favoriser l'amélioration continue et les méthodes de pointe au sein du système d'éducation. Le Ministère finance également le système d'éducation et soutient la mise en œuvre de programmes, dont la formation en cours d'emploi et le perfectionnement professionnel des enseignants.

Voici les résultats visés pour le premier objectif :

- Le système d'éducation répond aux besoins de tous les élèves, ainsi qu'à ceux de notre société et de l'économie.
- Les écoles offrent un environnement sécuritaire et bienveillant.
- Des programmes et des mesures de soutien efficaces sont disponibles à temps aux élèves et aux jeunes à risque.
- Les élèves terminent leurs études et sont ainsi prêts à fréquenter un établissement d'enseignement postsecondaire et/ou à devenir des citoyens actifs qui participent à l'économie.

Stratégies

- 1.1 Élaborer des programmes d'études et acquérir des ressources d'apprentissage et d'enseignement en anglais et en français en s'assurant qu'ils répondent aux besoins d'une population diversifiée d'élèves dans le contexte mondial, qu'ils mettent l'accent sur les compétences de base, y compris la pensée critique, la résolution de problèmes et la créativité, et qu'ils favorisent pleinement l'incidence des nouvelles technologies sur l'amélioration de l'éducation.
- 1.2 Améliorer les occasions d'apprentissage dans les domaines des lettres, des sciences humaines et de l'éducation culturelle y compris les langues secondes et les disciplines de culture générale (p. ex., les sciences sociales, l'art, la musique, l'art dramatique et la danse).
- 1.3 Améliorer les possibilités offertes aux élèves et les sensibiliser à des choix de carrières dans les secteurs de la santé et du mieux-être, de la technologie et des sciences, et ce, à l'aide de partenariats étendus et de modèles innovateurs d'offrir les études professionnelles et technologiques.
- 1.4 Travailler avec les autres ministères et intervenants en vue de favoriser l'élaboration d'une démarche globale de l'éducation au mieux-être pour les élèves.

- 1.5 Favoriser un environnement scolaire sécuritaire et bienveillant et créer une culture où on comprend et respecte les différences et la diversité.
- 1.6 Continuer à collaborer avec les intervenants et les partenaires pour mettre en place, à l'échelle de la province, des stratégies et des plans d'action dans le but d'accroître le taux d'achèvement des études secondaires en Alberta.
- 1.7 Collaborer avec le secteur de l'éducation pour définir les orientations futures de la stratégie d'apprentissage distribué.
- 1.8 Maintenir l'accès aux possibilités d'apprentissage pour les élèves des régions rurales.
- 1.9 Collaborer avec les autorités scolaires pour promouvoir et faire connaître des démarches d'apprentissage et d'enseignement novatrices par un meilleur accès aux technologies en classe.

Mesures de rendement	Dernier résultat (année)	Cible 2009-10	Cible 2010-11	Cible 2011-12
1.a Satisfaction globale des élèves, des parents, des enseignants, des membres des conseils scolaires et du public en ce qui concerne la qualité de l'éducation de base.	84 % (2007-08)	86 %	86 %	86 %
1.b Satisfaction globale des élèves, des parents, des enseignants, des membres des conseils scolaires et du public concernant le fait que les élèves reçoivent une formation solide dans les matières de base.	82 % (2007-08)	85 %	85 %	85 %
1.c Satisfaction globale des élèves, des parents, des enseignants, des membres des conseils scolaires concernant la possibilité qu'ont les élèves d'avoir accès à un programme d'études varié.	79 % (2007-08)	79 %	80 %	81 %
1.d Consensus entre les élèves, les parents, les enseignants et les membres des conseils scolaires sur le fait que les écoles sont sécuritaires et bienveillantes.	91 % (2007-08)	90 %+	90 %+	90 %+
1.e Taux annuel d'abandon scolaire des élèves âgés de 14 à 18 ans.	5,0 % (2006-07)	4,6 %	4,5 %	4,5 %
1.f Taux d'achèvement des élèves ayant terminé leurs études secondaires dans les 5 ans suivant leur entrée en 10 ^e année.	79,5 % (2006-07)	80 %	81 %	82 %

Ce que cela signifie

L'excellence des résultats d'apprentissage signifie que chaque élève est bien préparé à apprendre de façon continue, à travailler et à être un bon citoyen et qu'il a les compétences et les connaissances nécessaires à sa réussite. Le Ministère favorise l'atteinte de l'excellence des résultats d'apprentissage en offrant le choix de programmes flexibles conçus pour répondre aux divers besoins des élèves. Un soutien est également offert par la mise en œuvre efficace d'évaluations du rendement des élèves, évaluations menées à l'échelle de la province et par l'école.

Voici les résultats visés pour le deuxième objectif :

- Les élèves présentent des résultats d'apprentissage de norme élevée.
- Les élèves sont bien préparés à l'apprentissage continu.
- Les élèves sont bien préparés au monde du travail.
- Les élèves font preuve des caractéristiques de citoyens engagés.

Stratégies

- 2.1 Soutenir les autorités scolaires et les enseignants pour qu'ils s'adaptent à la diversité des élèves dans les classes et aux besoins d'apprentissage en évolution de tous les élèves.
- 2.2 Mettre en place un soutien « holistique » collaboratif permettant de cerner de manière précoce les besoins des élèves et, notamment, d'offrir un enseignement approprié et un programme d'aide.
- 2.3 Soutenir et faciliter les transitions des élèves entre le domicile et l'école, entre les niveaux scolaires, à l'entrée au postsecondaire, dans les métiers professionnels et techniques et à l'entrée dans la vie active.
- 2.4 Intégrer les connaissances acquises grâce aux projets du Programme d'amélioration du rendement scolaire en Alberta dans l'élaboration de politiques et de programmes, communiquer au plus grand nombre de personnes possible les résultats de la recherche appliquée, promouvoir et reconnaître l'excellence en classe, à l'école et dans l'autorité scolaire.
- 2.5 Travailler avec les intervenants du milieu de l'éducation pour enrichir leurs méthodes d'évaluation au service de l'apprentissage afin de seconder les enseignants dans leur planification continue et ainsi contribuer au progrès des élèves dans leur propre apprentissage.
- 2.6 Établir une stratégie de portée générale pour améliorer le rendement scolaire, en accordant une attention particulière aux mathématiques et aux sciences, afin de veiller à ce que les élèves de l'Alberta soient préparés pour le marché de l'emploi du 21^e siècle.

Mesures de rendement		Dernier résultat (2007-08)	Cible 2009-10	Cible 2010-11	Cible 2011-12
2.a	Pourcentages d'élèves de 3 ^e , 6 ^e et 9 ^e année qui ont atteint les normes aux tests de rendement provinciaux	A E	A E	A E	A E
3 ^e année	Anglais	80,1 % 16,1 %	85 % 18 %	86 % 19 %	86 % 19 %
	Mathématiques	78,7 % 23,9 %	84 % 31 %	84 % 32 %	84 % 32 %
6 ^e année	Anglais	81,1 % 21,0 %	82 % 21 %	83 % 21 %	83 % 22 %
	French Language Arts	87,7 % 14,2 %	89 % 14 %	89 % 14 %	89 % 15 %
	Français	94,3 % 17,1 %	95 % 21 %	96 % 22 %	96 % 22 %
	Mathématiques	74,6 % 15,9 %	80 % 21 %	81 % 22 %	81 % 22 %
	Sciences	74,8 % 24,1 %	82 % 29 %	83 % 29 %	83 % 29 %
9 ^e année	Anglais	76,5 % 14,8 %	80 % 16 %	81 % 17 %	81 % 17 %
	French Language Arts	84,5 % 12,4 %	85 % 13 %	85 % 14 %	85 % 14 %
	Français	84,8 % 11,7 %	88 % 17 %	88 % 17 %	88 % 17 %
	Mathématiques	65,7 % 18,5 %	70 % 21 %	71 % 22 %	71 % 22 %
	Sciences	69,3 % 13,0 %	70 % 15 %	71 % 16 %	71 % 16 %
Total : Toutes les matières et niveaux		75,3 % 18,3 % (2007-08)	79,2 % 21,4 %	80,1 % 22,1 %	80,1 % 22,2 %

Remarque. –

A | E Acceptable | Excellence – le pourcentage d'élèves atteignant la norme acceptable inclut le pourcentage atteignant la norme d'excellence.

Mesures de rendement		Dernier résultat (2007-08)	Cible 2009-10	Cible 2010-11	Cible 2011-12
2.b	Pourcentages d'élèves qui ont atteint les normes aux examens en vue du diplôme ¹	A E	A E	A E	A E
	Mathématiques pures 30	81,3 % 25,8 %	82 % 26 %	82 % 26 %	83 % 27 %
	Chimie 30	89,2 % 39,2 %	90 % 40 %	90 % 40 %	90 % 40 %
	Physique 30	85,7 % 32 % (2007-08)	87 % 32 %	88 % 32%	88 % 32 %
2.c	Pourcentage d'élèves ayant passé quatre examens ou plus pour obtenir leur diplôme dans les trois ans suivant leur inscription en 10 ^e année.	53,6 % (2006-2007)	55 %	56 %	56 %
2.d	Pourcentage d'élèves de 12 ^e année admissibles aux bourses d'études Rutherford. ²	56,8 % (2006-2007)	58 %	59 %	59 %
2.e	Taux de participation des élèves de 1 ^{re} année à des programmes préscolaires au cours d'une année précédente.	97,6 % (2007-2008)	95 %+	95 %+	95 %+
2.f	Taux de transition au postsecondaire dans les six ans suivant l'inscription des élèves en 10 ^e année.	60,3 % (2006-2007)	61 %	62 %	62 %
2.g	Consensus entre les parents, les enseignants et le public concernant le fait qu'on enseigne aux élèves les attitudes et les comportements qui leur permettront de réussir dans le monde du travail lorsqu'ils quitteront l'école.	65 % (2007-2008)	71 %	72 %	72 %
2.h	Consensus entre les parents, les enseignants et les élèves concernant le fait que les élèves font preuve des caractéristiques de citoyens engagés.	85 % (2007-2008)	84 %	85 %	85 %

Remarque. –

1. A | E : Acceptable | Excellence – le pourcentage d'élèves atteignant la norme acceptable inclut le pourcentage atteignant la norme d'excellence.
2. La base pour calculer le taux d'obtention de la bourse d'études Rutherford a changé le 1^{er} avril 2008 quand l'admissibilité à cette bourse d'études a été étendue aux élèves avec une moyenne de 75 % ou plus. Le dernier résultat indique le résultat qui aurait été obtenu si les nouveaux critères d'admissibilité avaient été en vigueur pour l'année scolaire 2006-2007.

Mesures de rendement en cours d'élaboration

1. Pourcentages d'élèves de 6^e et de 9^e année qui ont atteint la norme acceptable et pourcentages de ceux qui ont atteint la norme d'excellence aux tests de rendement en études sociales.
2. Pourcentages d'élèves qui ont atteint la norme acceptable et pourcentages de ceux qui ont atteint la norme d'excellence aux examens en vue du diplôme :
 - *English 30-1* : les derniers résultats sont 87,1 % (acceptable) et 15,5 % (excellence); les cibles sont 88 % et 19 % respectivement pour l'année scolaire 2009-2010.
 - *English 30-2* : les derniers résultats sont 88,9 % (acceptable) et 8,8 % (excellence); les cibles sont 89 % et 10 % respectivement pour l'année scolaire 2009-2010.
 - *Mathématiques appliquées 30* : les derniers résultats sont 76,3 % (acceptable) et 10,7 % (excellence); les cibles sont 78 % et 12 % respectivement pour l'année scolaire 2009-2010.
 - *Études sociales 30* : les derniers résultats sont 84,7 % (acceptable) et 21,5 % (excellence).
 - *Études sociales 33* : les derniers résultats sont 85,3 % (acceptable) et 18,9 % (excellence).
 - *Biologie 30* : les derniers résultats sont 82,3 % (acceptable) et 26,3 % (excellence); les cibles sont 84 % et 27 % respectivement pour l'année scolaire 2009-2010.

3 La réussite chez les élèves des Premières nations, Métis et Inuits

Ce que cela signifie

Des occasions d'apprentissage de haute qualité et du soutien sont offerts aux élèves des Premières nations, Métis et Inuits de l'Alberta afin de favoriser un apprentissage réussi. Nous travaillerons ensemble pour aider les Premières nations et le gouvernement fédéral à assumer leurs responsabilités respectives, en vue d'offrir des possibilités éducatives équitables à tous les élèves des Premières nations. Le Ministère contribue à la réussite des élèves des Premières nations, Métis et Inuits grâce à la conscientisation aux besoins des élèves des Premières nations, Métis et Inuits, à l'élaboration de ressources pédagogiques et de programmes pertinents du point de vue culturel, à l'amélioration continue grâce à des mécanismes de responsabilisation appropriés et à la collaboration avec les communautés des Premières nations, des Métis et des Inuits.

Voici les résultats visés pour le troisième objectif :

- Les élèves des Premières nations, Métis et Inuits sont bien préparés au monde du travail, aux études et à la formation postsecondaires et à leur rôle de citoyens.
- Les résultats d'apprentissage clés des élèves des Premières nations, Métis et Inuits s'améliorent.

Stratégies

- 3.1 Soutenir les autorités scolaires dans l'élaboration de cadres de travail collaboratifs avec les communautés locales des Premières nations, Métis et Inuits, ce qui inclura la mise en place de stratégies de mobilisation des parents et de la communauté en vue d'améliorer la réussite des élèves des Premières nations, Métis et Inuits.
- 3.2 Travailler en collaboration avec les Premières nations, le gouvernement fédéral et d'autres ministères du gouvernement de l'Alberta en vue d'établir une entente tripartite qui améliorera les occasions d'apprentissage des élèves des Premières nations et également, en vue de soutenir le rendement scolaire, l'excellence et la réussite des élèves des Premières nations.
- 3.3 Travailler de concert avec les dirigeants des Premières nations, Métis et Inuits en vue de soutenir le rendement scolaire, l'excellence et la réussite des élèves des Premières nations, Métis et Inuits.
- 3.4 Travailler en collaboration avec les intervenants et partenaires au sein du système d'éducation en vue d'améliorer l'accès aux occasions d'apprentissage, aux ressources et aux cours des Études professionnelles et technologiques et en vue de soutenir les services destinés aux élèves des Premières nations dans les réserves et aux élèves métis qui habitent dans des établissements.
- 3.5 Étudier les possibilités de partenariats qui soutiennent les communautés des Premières nations, tels que les protocoles d'entente axés sur l'élaboration de mécanismes de responsabilisation en matière d'éducation pour les Premières nations.

- 3.6 Élaborer une stratégie à long terme afin de veiller à ce que les enseignants aient les connaissances, compétences et aptitudes nécessaires pour améliorer la réussite chez les élèves des Premières nations, Métis et Inuits.
- 3.7 Élaborer des stratégies pour augmenter le nombre d'enseignants des Premières nations, Métis et Inuits.
- 3.8 Élaborer des stratégies pour aider les élèves des Premières nations, Métis et Inuits lors de la transition entre les niveaux scolaires, entre les écoles et les communautés, et de l'école secondaire aux études postsecondaires ou au marché du travail.

Mesures de rendement		Dernier résultat (2007-08) A E	Cible 2009-10 A E	Cible 2010-11 A E	Cible 2011-12 A E
3.a	Pourcentages d'élèves de 3 ^e , 6 ^e et 9 ^e année des Premières Nations, Métis et Inuits s'identifiant comme des élèves des PNMI qui atteignent les normes aux tests de rendement provinciaux.	50,6 % 5,6 %	53 % 6 %	55 % 8 %	58 % 11 %
3.b	Pourcentages d'élèves des Premières Nations, Métis et Inuits s'identifiant comme des élèves des PNMI qui atteignent les normes aux examens en vue du diplôme.	77,4 % 11,5 %	79 % 13 %	81 % 14,5 %	83 % 16 %

Remarque. –

A | E Acceptable | Excellence – le pourcentage d'élèves atteignant la norme acceptable inclut le pourcentage atteignant la norme d'excellence.

Mesures de rendement en cours d'élaboration :

1. Consensus entre les parents et les élèves du secondaire des Premières nations, Métis et Inuits s'identifiant comme des élèves des PNMI concernant le fait que ces élèves font preuve des caractéristiques de citoyens engagés, avec un dernier résultat réel de 78 % en 2007-2008.
2. Consensus entre les parents des élèves déclarés des Premières nations, Métis et Inuits estimant qu'on enseigne aux élèves les attitudes et comportements qui leur permettront de réussir sur le marché du travail lorsqu'ils quitteront l'école, avec un dernier résultat réel de 68 % en 2007-2008.
3. Taux de transition du secondaire au postsecondaire chez les élèves des Premières nations, Métis et Inuits s'identifiant comme des élèves des PNMI dans les six ans suivant leur inscription en 10^e année.
4. Taux d'achèvement des études secondaires chez les élèves déclarés des Premières nations, Métis et Inuits dans les cinq ans suivant leur inscription en 10^e année.
5. Taux annuel d'abandon scolaire chez les élèves déclarés des Premières nations, Métis et Inuits âgés de 14 à 18 ans.
6. Taux de participation aux examens en vue du diplôme chez les élèves déclarés des Premières nations, Métis et Inuits dans les trois ans suivant leur inscription en 10^e année.
7. Taux d'admissibilité aux bourses d'études Rutherford chez les élèves déclarés des Premières nations, Métis et Inuits.

Ce que cela signifie

Le Ministère fournit un leadership et un soutien en vue d'assurer un système d'éducation réceptif et responsable. Il le fait en collaborant et en communiquant efficacement avec ses partenaires, les intervenants et le public et en favorisant le développement de la capacité en leadership dans le secteur de l'éducation. Il soutient également l'élaboration et la mise en œuvre de systèmes de planification, de communication et de responsabilité financière. Il exerce un rôle de leadership dans l'utilisation efficace des systèmes et des technologies de l'information.

Voici les résultats visés pour le quatrième objectif :

- Le système d'éducation fait preuve de relations de travail efficaces à tous les niveaux.
- Le système d'éducation fait preuve de leadership, d'innovation et d'amélioration continue à tous les niveaux.

Stratégies

- 4.1 Permettre aux parents et au public de bénéficier d'un accès facile à des renseignements opportuns, précis, pertinents et significatifs sur les avantages, l'amélioration et les réussites du système d'éducation de l'Alberta.
- 4.2 Engager les Albertains dans un dialogue à multiples facettes afin d'orienter l'élaboration d'un cadre stratégique visant à définir les orientations futures du système d'éducation.
- 4.3 Continuer à orienter l'innovation en matière de conception et de construction d'écoles qui répondent aux besoins changeants des élèves et permettent la participation de la communauté dans les établissements communautaires.
- 4.4 Mettre en place le *Workforce Planning Framework for Action* et coordonner la mise en œuvre de certaines activités stratégiques afin de relever les nouveaux défis au sein de la main-d'œuvre du secteur de l'éducation.
- 4.5 Mettre en place une initiative d'engagement des élèves qui permettra aux jeunes de l'Alberta de donner leurs avis et de recevoir de l'information sur le système d'éducation.
- 4.6 Étudier les diverses options permettant de simplifier les pratiques administratives des autorités scolaires de manière à favoriser l'innovation et l'efficacité du Ministère et des autorités scolaires.
- 4.7 Veiller à ce que les relations intergouvernementales de l'Alberta soutiennent le système d'éducation de l'Alberta et améliorent les possibilités d'apprentissage des élèves.
- 4.8 Promouvoir le multiculturalisme et la diversité chez les élèves et les éducateurs de l'Alberta grâce à la Stratégie d'éducation internationale de l'Alberta.
- 4.9 Mettre au point un cadre de leadership scolaire permettant d'attirer, de former, de garder et d'assurer la participation des leaders au sein de la main-d'œuvre du secteur de l'éducation.

Mesures de rendement	Dernier résultat (2007-08)	Cible 2009-10	Cible 2010-11	Cible 2011-12
4.a Satisfaction globale des parents, des enseignants, des élèves, des membres des conseils scolaires et du public concernant le fait que l'école, l'autorité scolaire et la province prennent en compte leur opinion, la respectent et la valorisent.	58 %	62 %	62 %	62 %
4.b Satisfaction globale des parents, des enseignants et des membres des conseils scolaires concernant le fait que le leadership à tous les niveaux (école, autorité et province) soutient et organise efficacement l'enseignement et l'apprentissage.	69 %	73 %	73 %	73 %
4.c Perception globale des parents, des enseignants et des membres des conseils scolaires que le système d'éducation de la maternelle à la 12 ^e année s'est amélioré ou est resté inchangé depuis trois ans.	71 %	74 %	75 %	75 %

Mesure de rendement en cours d'élaboration :

L'évaluation du Ministère par rapport à la performance de l'autorité scolaire : le pourcentage d'autorités scolaires qui reçoivent une évaluation globale « bonne » ou « excellente » sur les mesures de responsabilisation.

Performance de l'autorité scolaire par mesure de responsabilisation	Automne 2008	Cible 2009-10	Cible 2010-11
Qualité globale de l'éducation	69 %	69 %	S.O.
Programme d'études varié	61 %	61 %	S.O.
Écoles sécuritaires et bienveillantes	79 %	79 %	S.O.
Taux d'abandon scolaire	39 %	42 %	44 %
Taux d'achèvement du secondaire (trois ans)	48 %	51 %	52 %
Tests de rendement provinciaux : acceptable	21 %	23 %	24 %
Tests de rendement provinciaux : excellence	35 %	37 %	39 %
Examens en vue du diplôme : acceptable	23 %	27 %	29 %
Examens en vue du diplôme : excellence	32 %	32 %	34 %
Participation aux examens en vue du diplôme (4+ examens)	36 %	43 %	44 %
Admissibilité à la bourse d'études Rutherford	65 %	S.O.	S.O.
Taux de transition vers les études postsecondaires (six ans)	66 %	S.O.	S.O.
Préparation au travail	85 %	85 %	S.O.
Citoyen engagé	76 %	76 %	S.O.
Participation des parents	50 %	50 %	S.O.
Amélioration de l'école	65 %	65 %	S.O.

Remarque. –

1. Il n'y a pas assez de données pour établir des cibles pour les mesures de rendement en 2010-2011.
2. La base pour calculer la mesure de la bourse d'études Rutherford change en 2009. Il n'y a pas de données disponibles pour établir les cibles.
3. Le taux de transition sur six ans au postsecondaire a remplacé le taux sur quatre ans en 2008. Il n'y a pas assez de données pour établir les cibles.

DÉPENSES SELON LA PRINCIPALE RESPONSABILITÉ DU MINISTÈRE

(en milliers de dollars)

	Comparable					
	2007-2008 Réal	2008-2009 Budget	2008-2009 Prévisions	2009-2010 Estimations	2010-2011 Objectif	2011-2012 Objectif
Diriger et soutenir le système d'éducation afin que tous les élèves réussissent au niveau scolaire.	5 623 215	5 852 512	5 843 655	6 160 525	5 926 304	6 096 274
DÉPENSES DU MINISTÈRE	5 623 215	5 852 512	5 843 655	6 160 525	5 926 304	6 096 274

BILAN D'EXPLOITATION DU MINISTÈRE

(en milliers de dollars)

	Comparable					
	2007-2008 Réal	2008-2009 Budget	2008-2009 Prévisions	2009-2010 Estimations	2010-2011 Objectif	2011-2012 Objectif
RECETTES						
Transferts internes du gouvernement	129 100	129 100	129 100	129 100	129 100	129 100
Impôts fonciers provinciaux prélevés pour l'éducation	1 392 930	1 450 000	1 462 000	1 532 000	1 562 000	1 594 000
Transferts du gouvernement du Canada	9 166	10 325	10 325	10 325	10 325	10 325
Revenus d'investissement	456	300	300	300	300	300
Primes, droits et permis	3 362	2 809	2 809	2 349	2 349	2 349
Ventes des ressources d'apprentissage	37 592	32 000	37 500	33 200	34 000	34 800
Autres recettes	5 546	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500
RECETTES DU MINISTÈRE	1 578 152	1 626 034	1 643 534	1 708 774	1 739 574	1 772 374
DÉPENSES						
Programme						
Soutien à l'exploitation (écoles publiques et séparées)	4 850 711	5 065 258	5 055 958	5 239 437	5 326 359	5 416 452
Installations scolaires	616 670	623 513	606 491	759 986	419 425	492 000
Programmes d'éducation de base	98 029	104 401	107 726	95 645	96 445	97 245
Écoles privées agréées	141 775	151 138	159 138	167 559	169 737	171 944
Total – Soutien à l'éducation de base	5 707 185	5 944 310	5 929 313	6 262 627	6 011 966	6 177 641
Moins : Part de l'impôt foncier versée aux conseils scolaires des écoles séparées non participantes	(176 096)	(187 000)	(181 000)	(190 000)	(194 000)	(198 000)
Total – Soutien du gouvernement à l'éducation de base	5 531 089	5 757 310	5 748 313	6 072 627	5 817 966	5 979 641
Appui aux programmes						
Services de soutien du Ministère	25 221	27 382	27 382	26 049	26 049	26 049
Soutien à la prestation de programmes	60 211	63 435	63 435	59 524	61 724	61 724
Total – Appui aux programmes	85 432	90 817	90 817	85 573	87 773	87 773
Dépenses des programmes*	5 616 521	5 848 127	5 839 130	6 158 200	5 905 739	6 067 414
Frais de service de la dette						
Alberta Schools Alternative Procurement	–	–	–	–	16 665	21 960
Alberta School Foundation Fund	6 694	4 385	4 525	2 325	3 900	6 900

	Comparable					
	2007-2008 Réel	2008-2009 Budget	2008-2009 Prévisions	2009-2010 Estimations	2010-2011 Objectif	2011-2012 Objectif
DÉPENSES DU MINISTÈRE**	5 623 215	5 852 512	5 843 655	6 160 525	5 926 304	6 096 274
Gain (perte) sur la cession d'immobilisations	(2)	–	–	–	–	–
RÉSULTAT D'EXPLOITATION NET DU MINISTÈRE	(4 045 065)	(4 226 478)	(4 200 121)	(4 451 751)	(4 186 730)	(4 323 900)
* Assujetties à la <i>Fiscal Responsibility Act</i> , les dépenses de programmes comprennent les paiements en espèces versés par la Province vers l'obligation de retraite non capitalisée (qui sera éliminée dans le cadre d'un plan de législation distinct). Les dépenses de programmes ne comprennent pas le changement annuel des engagements de retraite non capitalisés, qui représente une dépense hors caisse n'ayant aucune incidence sur les besoins d'emprunt.						
Les augmentations annuelles des engagements de retraite non capitalisés des enseignants avant 1992 prises en charge par le ministère de l'Éducation sont évaluées à :						
	(47 860)	11 225	7 471	3 820	(311)	(4 068)

RÉSULTAT D'EXPLOITATION NET CONSOLIDÉ

(en milliers de dollars)

	Comparable					
	2007-2008 Réel	2008-2009 Budget	2008-2009 Prévisions	2009-2010 Estimations	2010-2011 Objectif	2011-2012 Objectif
Recettes du Ministère	1 578 152	1 626 034	1 643 534	1 708 774	1 739 574	1 772 374
<i>Ajustements de la consolidation interministérielle</i>	(129 100)	(129 100)	(129 100)	(129 100)	(129 100)	(129 100)
Recettes consolidées	1 449 052	1 496 934	1 514 434	1 579 674	1 610 474	1 643 274
Dépenses des programmes du Ministère	5 616 521	5 848 127	5 839 130	6 158 200	5 905 739	6 067 414
<i>Ajustements de la consolidation interministérielle</i>	–	–	–	–	–	–
Dépenses consolidées du programme	5 616 521	5 848 127	5 839 130	6 158 200	5 905 739	6 067 414
Frais de service de la dette du Ministère	6 694	4 385	4 525	2 325	20 565	28 860
<i>Ajustements de consolidation interministérielle</i>	(6 694)	(4 385)	(4 525)	(2 325)	(3 900)	(6 900)
Dépenses consolidées	5 616 521	5 848 127	5 839 130	6 158 200	5 922 404	6 089 374
Gain (perte) sur la cession d'immobilisations	(2)	–	–	–	–	–
RÉSULTAT D'EXPLOITATION NET CONSOLIDÉ	(4 167 471)	(4 351 193)	(4 324 696)	(4 578 526)	(4 311 930)	(4 446 100)